



## CALYPSO DIVING CLUB ASBL

Siège Social: Jagerveld 9 - 1170 Watermael-Boitsfort – Tel +32 475 67 88 70  
www.calypsodiving.be - email: calypsodivingclub@gmail.com

### BULLETIN D'INSCRIPTION – Période du 1er Janvier 2018 au 31 décembre 2018

Mr/Mme/Melle <sup>(1)</sup>  
Nom : ..... Prénom : .....  
Sexe : F/M <sup>(1)</sup> Date de naissance <sup>(2)</sup> : .....  
Lieu de naissance : ..... Nationalité : .....  
Adresse : ..... No : ..... Bte : .....  
Code postal : ..... Localité : .....  
Téléphone : ..... Y/N <sup>(3)</sup> GSM : ..... Y/N <sup>(3)</sup>  
E-Mail : ..... Y/N <sup>(3)</sup>  
Profession : .....  
Information plongeur :  
Niveau <sup>(1)</sup> : Débutant / Confirmé  
Fédération <sup>(1)</sup> : LIFRAS / PADI – NAUI – CEDIP – AUTRES : .....  
Brevet : ..... N° : .....  
Tel. D'urgence (ICE) : .....  
Description tel. d'urgence (ICE) : .....  
Signature pour accord  
.....

*Les membres n'ayant pas 18 ans ont l'obligation de faire compléter l'autorisation parentale en annexe  
Veuillez joindre une photo (format carte d'identité) et joindre ou faire suivre endéans le mois un certificat médical  
(formulaire officiel disponible)*

#### Cotisations de Janvier 2018 au 31 Décembre 2018 <sup>(4)(5)</sup>

- Affiliation <sup>(1)</sup> :
- LIFRAS – 1er membre <sup>(6)</sup> 165 €
  - LIFRAS – 2er et suivant membre <sup>(6)</sup> 160 €
  - 2ème appartenance LIFRAS 70 €  
ou Autres fédérations agréées par le club <sup>(7)</sup>

*Les paiements se font au compte bancaire IBAN BE26 2100 1607 0629 du C.D.C. ASBL*

- (1) Biffer les mentions inutiles  
(2) Le Calypso accepte les membres à partir de 12 ans mais ne peut octroyer de brevet de plongeur ou des autorisations de plongée qu'à partir de 14 ans.  
(3) J'autorise Y/N la communication de mon n° de GSM, de téléphone E-mail à l'ensemble du Club  
(4) **Pour les personnes n'ayant jamais été inscrites à la LIFRAS, la période est étendue à partir du 1er septembre 2017.**  
(5) Pour information, certaines mutuelles remboursent une partie de ta cotisation.  
(6) Comprend : l'affiliation au club, les entrées piscines pour les entraînements encadrés du mardi jusqu'au 31 déc 2018, les assurances LIFRAS du 1<sup>er</sup> sept 2017 au 31 déc 2018  
Pour les débutants :  
- le document didactique  
- rem : à la fin de la formation 1\* un montant de 100 € sera à payer pour le kit 1\* et l'obtention du brevet  
(7) Comprend : l'affiliation au club et les entrées piscines pour les entraînements encadrés du mardi jusqu'au 31 déc 2018.  
Le Membre doit être obligatoirement assuré en responsabilité civile par l'intermédiaire d'une assurance agréée par le Club tel que le Dan (Divers Alert Network) et doit en remettre la preuve lors de l'inscription.

Les Administrateurs et les moniteurs sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires

**Secrétariat:** Brigitte Sion-Plichart - E-mail : [jpsion@skynet.be](mailto:jpsion@skynet.be)